

**Extrait du registre des délibérations du Conseil
Municipal**

Séance du 25 août 2026

Sous la présidence de M. Philippe BROLY, Maire

Membres en fonction :	19
Membres présents :	18
Membres absents non-excuses	0
Membres absents excusés :	0
Membres absents avec pouvoir :	1

Conseillers présents : Mmes et MM., Philippe BROLY, Yves ROTT, Sandra STRASSER, Edouard CAU, Lucienne ZWINGER, Patrick KAUFFMANN, Alain KAPFER, Patricia SCHOTT, Emmanuel RAPIN, Adeline SCHIFF, Raphaël HENNINGER, Julie SCHLEGEL, Julien HAGUENAUER, Elisabeth HIBOU, Alexandre WAHNERT, Françoise ADLER, Thierry FOHRER et Nathalie TRAPP

Absents ayant donné procuration : Mme Enola WIND procuration à Mme Adeline SCHIFF

Absents excusés : Néant

Absents non excusés : Néant

Secrétaire de séance : Mme Lucienne ZWINGER

DCM-2026-07-14 : DIVERS – RIEOM – rapport annuel 2025

La Régie Intercommunale d'Enlèvement des Ordures Ménagères (RIEOM) du Pays Rhénan, couvrant 17 communes et 37 828 habitants, présente ses résultats 2025 en matière de gestion des déchets.

La collecte

Les ordures ménagères (3 225 t, -85 kg/hab.), le tri sélectif (2 299 t, 61 kg/hab.) et le verre (1 616 t, 39 kg/hab.) affichent une baisse des tonnages, reflétant l'efficacité des actions de réduction.

Les déchèteries : 4 sites (Drusenheim, Gambsheim, Roeschwoog, Sessenheim)
Elles ont accueilli 261 395 passages, avec une fréquentation stable.

Les biodéchets

389 t collectées en déchèteries et 26,5 t en points d'apport volontaire, grâce à la distribution de 261 composteurs.

Les finances

La redevance 2025 (140 € à 564 € selon les foyers) couvre 102,55 €/hab. pour un budget de fonctionnement de 4,5 M€ (ratio de 110,86 €/hab.).

Copie conforme en fonction publique
067-216703561-20260825-DCM-2026-07-14-DE
Date de télétransmission : 27/08/2026
Date de réception préfecture : 27/08/2026

Valorisation : 1 147 t de meubles recyclés (Eco-Maison), 60,7 t de textiles (Colthab), et 402 t de DEEE (Envie).

Perspectives : poursuite du tri à la source des biodéchets et optimisation des coûts, avec un excédent de fonctionnement de 1,49 M€.

Le Conseil Municipal, après délibération, et à l'unanimité,

— **PREND ACTE** du rapport de la RIEOM pour l'année 2025.

Lu, approuvé et signé.

Suivent les signatures du Maire et du secrétaire de séance.



Lucienne ZWINGER
Secrétaire de séance



POUR EXTRAIT CONFORME

Offendorf, le 26 août 2026



Philippe BROLY
Maire